

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 31 AOUT 2016

### **Un nouveau président à la tête d'AVOCATS.BE (Ordre des barreaux francophones et germanophone)**

*Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, Jean-Pierre Buyle, ancien bâtonnier du barreau de Bruxelles, accède à la présidence d'AVOCATS.BE.*

*Il succède à Patrick Henry, devenant ainsi le 6<sup>e</sup> président de cette institution.*

*L'Ordre des barreaux francophones et germanophone compte 7.882 avocats, issus des 12 barreaux francophones et germanophone. Cette institution fête cette année ses 15 ans.*

#### **Qui est Jean-Pierre Buyle ?**

Avocat à l'Ordre français du barreau de Bruxelles depuis 1979, il en a été le bâtonnier de 2010 à 2012.

Il a été maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles, où il a enseigné pendant 25 ans. Il est rédacteur en chef de la Revue de droit bancaire et financier. Il est le fondateur de l'Association européenne de droit bancaire et financier Belgium.

#### **Quelles sont les priorités de sa présidence ?**

*« Faire et devenir », déclare Jean-Pierre Buyle, « je veux qu'AVOCATS.BE soit une valeur ajoutée pour les justiciables et les avocats ».*

Ses priorités concernent l'amélioration de l'accès à la justice, la défense sans relâche des valeurs de la profession dans l'intérêt du justiciable, le recours accru aux modes alternatifs de règlement de conflits, la lutte contre l'ubérisation de la profession, le développement du numérique au service du citoyen et de la profession, la professionnalisation constante du métier et de ses institutions, l'intégration des jeunes avocats.

*« Etre aux côtés de la veuve, de l'orphelin, des prisonniers, des exclus et des réfugiés fait partie des gènes de l'avocature. Je veux un barreau entrepreneurial, volontaire et humaniste. Le barreau doit s'émanciper », ajoute le nouveau président. Il formulera des propositions de nouveaux produits et services, misant ainsi sur l'innovation et la modernité, au service d'une justice du 21<sup>e</sup> siècle.*

Face à la déjudiciarisation progressive de la société, au désinvestissement des pouvoirs publics dans la justice, au renforcement préoccupant du rôle des procureurs et à l'inégalité croissante des citoyens face à la justice, une réflexion approfondie sera menée sur la justice d'aujourd'hui en Belgique. Un service d'ombudsman propre à la profession sera aussi mis à la disposition du public le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

---

Contacts presse :  
Jean-Pierre Buyle  
[president@avocats.be](mailto:president@avocats.be)  
0495 54 15 42

65 avenue de la Toison d'Or – 1060 Bruxelles - Tél. 02 648 20 98



## **AVOCATS.BE, qu'est-ce que c'est ?**

AVOCATS.BE est la dénomination sous laquelle se présente depuis quelques années l'Ordre des barreaux francophones et germanophone afin de mieux faire comprendre au grand public sa mission de représentation des avocats.

L'Ordre des barreaux francophones et germanophone est une personne morale de droit public créée par la loi du 4 juillet 2001. Il est composé de douze barreaux : Brabant wallon, Bruxelles (Ordre français), Charleroi, Dinant, Eupen, Huy, Liège, Luxembourg, Mons, Namur, Tournai, Verviers. Ces barreaux comptent 7.882 avocats, ce qui représente une augmentation de plus de 20 % depuis 2002.

## **Quelle est sa mission ?**

L'avocat constitue un des organes essentiels de la justice et est reconnu comme tel par les diverses autorités.

AVOCATS.BE est le porte-parole des membres de cette profession. La loi lui donne des compétences spéciales en matière d'aide juridique, de stage, de formation professionnelle des avocats stagiaires, de formation des avocats, de déontologie.

Il procède à des études de problèmes scientifiques, pratiques, sociaux, économiques ou éthiques relatifs à la profession d'avocat en vue, notamment, d'organiser l'avenir de la profession. Il met en place des outils utiles à l'exercice de la profession d'avocat.

Il est en outre le porte-parole des justiciables lorsqu'il s'agit de défendre leurs droits et libertés fondamentales, un meilleur accès à la justice et un meilleur fonctionnement du service public de la justice.

---

Contacts presse :  
Jean-Pierre Buyle  
[president@avocats.be](mailto:president@avocats.be)  
0495 54 15 42

65 avenue de la Toison d'Or – 1060 Bruxelles - Tél. 02 648 20 98